

Rapport Annuel du Délégataire Exercice 2022



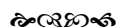
Convention de Délégation de Service Public
Contrat de prestations intégrées
Réseau de Chaleur Ecoflant



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE	5
1.1 Entité juridique	5
1.2 Composition du capital	5
1.3 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services	5
2. RECAPITULATIF DU CADRE CONCEPTUEL	6
3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU	7
4. RIGUEUR CLIMATIQUE	8
5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE.....	9
6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2	10
7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES	11
7.1 Rendements et Performances énergétiques	11
7.2 Performances électriques et appoints d'eau	12
7.3 Densité Thermique du réseau de chaleur	12
8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON	13
9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES	14
9.1 Qualité de Service	14
9.2 Les actions engagées envers les abonnés et les usagers	14
9.3 Qualité des relations avec l'exploitant DALKIA	14
10. CONTRÔLES REGLEMENTAIRES	14
11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS	15
11.1 Temps passé	15
12. INVESTISSEMENT DU DELEGATAIRE	15
12.1 Travaux de la Délégation	15
12.2 Suivi technique du programme d'investissement	15
12.3 Suivi financier du programme d'investissement	15
12.4 Travaux réalisés au cours de l'exercice	16
13. LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT	16
14. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE	17
14.1 Compte-rendu financier de la délégation de service public	17
14.2 Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2023	18
1. Politique tarifaire de l'exercice	19
2. Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement et gros entretien depuis le début de la Délégation	20
3. Éléments prévisionnels.....	20
a. Adaptation des missions.....	20
b. Proposition du délégataire en matière.....	20
c. Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos ..	21

Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant	23
Annexe 2 : Livraison du Bois	24
Annexe 3 : Usages de la chaleur par abonné	25
Annexe 4 : coût de la chaleur par abonné.....	26
Annexe 5 : Compte d'exploitation.....	27



1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE

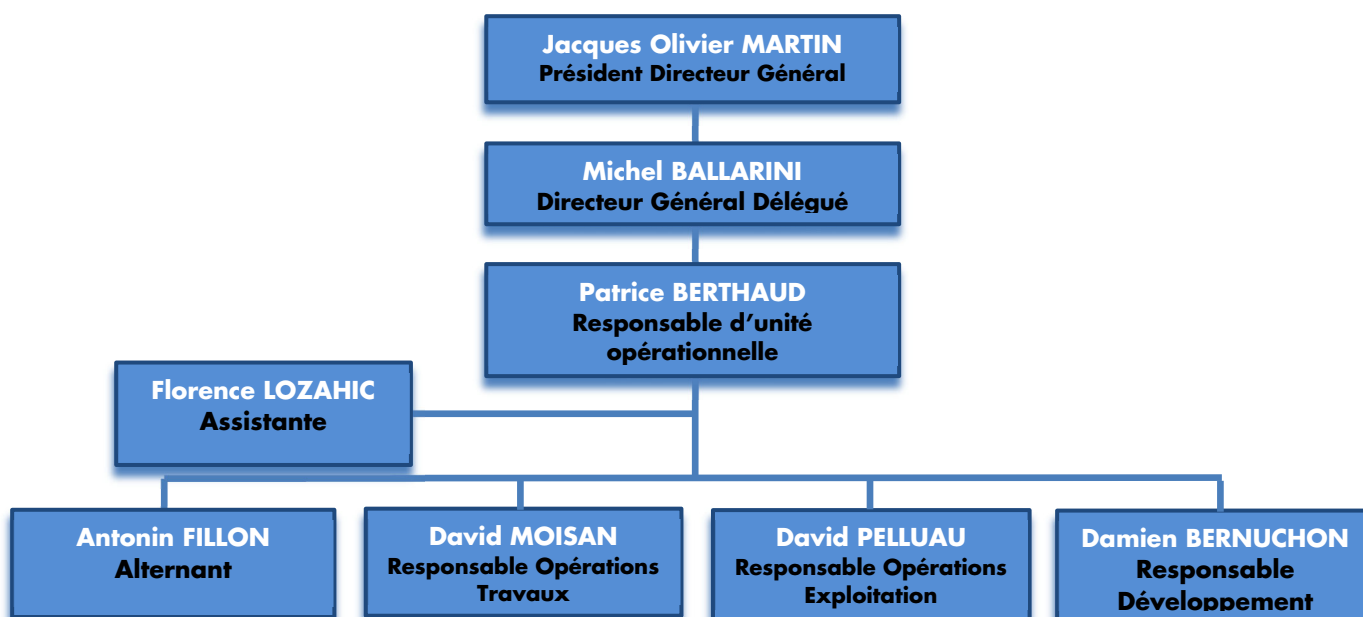
1.1 Entité juridique

Nom	ALTER SERVICES
Statut juridique	Société Publique Locale (SPL) <i>Régie par l'article L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales.</i>
Objet	Pour le compte de ses actionnaires, et dans leurs périmètres géographiques : • Etudier et entreprendre des opérations de construction de toute nature, • Exploiter tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général.
Domaine d'activité	L'exploitation et la gestion des biens, des services et des équipements liés au service public : • Des réseaux de chaleurs urbains

1.2 Composition du capital

Actionnaires	Capital € au 31/12/2022	% du capital
Angers Loire Métropole	2 625 066 €	55.26 %
Ville d'Angers	2 125 261 €	44,74 %
	4 750 327 €	100,00 %

1.3 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services



2. RECAPITULATIF DU CADRE CONCEPTUEL

Forme juridique	Contrat de Prestations Intégrées sous forme de concession (affermage)
Missions	Les travaux de premier établissement étant déjà réalisés et en l'absence de potentiel extension du réseau de chaleur, il a été retenu un contrat de prestations intégrées pour la gestion et exploitation, gros entretien et renouvellement, la production, le transport et la distribution de chaleur aux usagers sur la commune d'Ecouflant.
Durée de la concession	Du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024, soit 3 ans
Périmètre	Défini en <u>annexe 1</u>
Données du projet	• 732 mètres de réseau • 9 sous-stations • 930 MWh de besoins énergétiques

3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU

La chaufferie est équipée d'une chaudière biomasse avec silo de 460 kW et d'une chaudière gaz de 550 kW.

Le réseau est en acier pré isolé d'une longueur de **732 mL**. Il comporte 9 sous-stations réparties sur 3 abonnés :

- Ville d'Ecouflant
- Podeliha
- Angers Loire Habitat

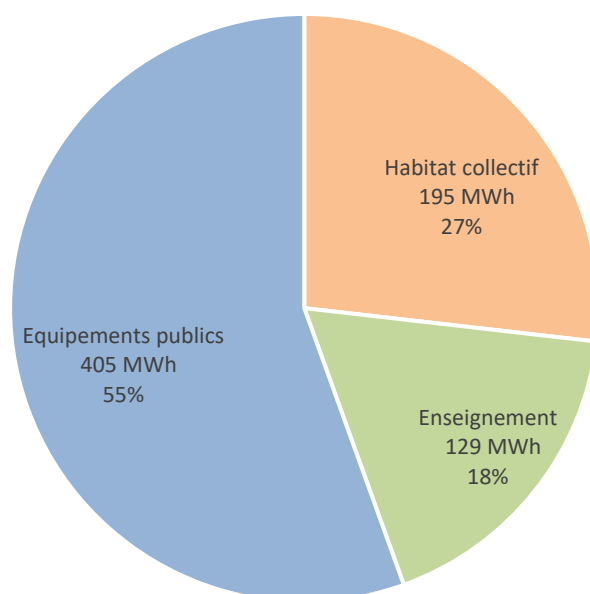
Le réseau alimente au total **64 logements**. L'ensemble des sous-stations représente une puissance thermique de 1 038 kW. Le détail par sous-station est donné dans le tableau ci-dessous :

Sous-station	Abonné	Bâtiment desservi	Puissance thermique	Nombre de Logements
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	164 kW	
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	59 kW	
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	136 kW	
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	136 kW	
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque / restaurant scolaire	130 kW	
6	Podeliha	Rés. Belle Branche	125 kW	23 logements
7	ALH	Mail des 3 rivières	80 kW	14 logements
8	ALH	Confluence	104 kW	13 logements
9	Podeliha	Basses Vallées	104 kW	14 logements

Il n'est pas prévu de changement du nombre de sous-stations, ni d'évolution dans la configuration actuelle du réseau.

Les consommations des différents abonnés sont réparties comme indiqué dans le tableau et le graphique suivants :

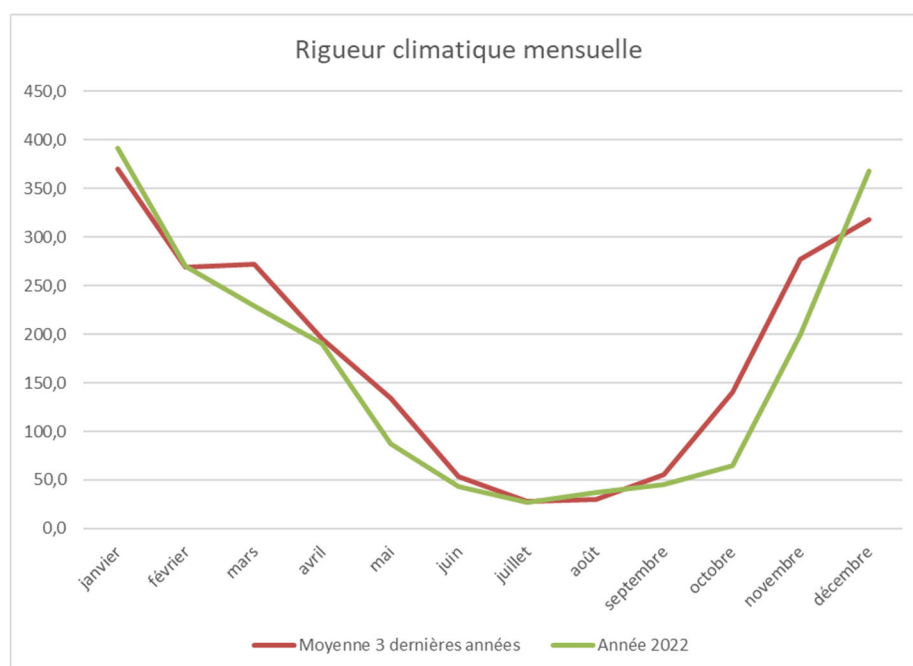
Typologie de Bâtiments raccordés au réseau de chaleur	Parts des consommations en MWh utile / an sur 2022
Enseignement	129
Services (Equipements publics, Loisirs, Tertiaire)	405
Logements	195



4. RIGUEUR CLIMATIQUE

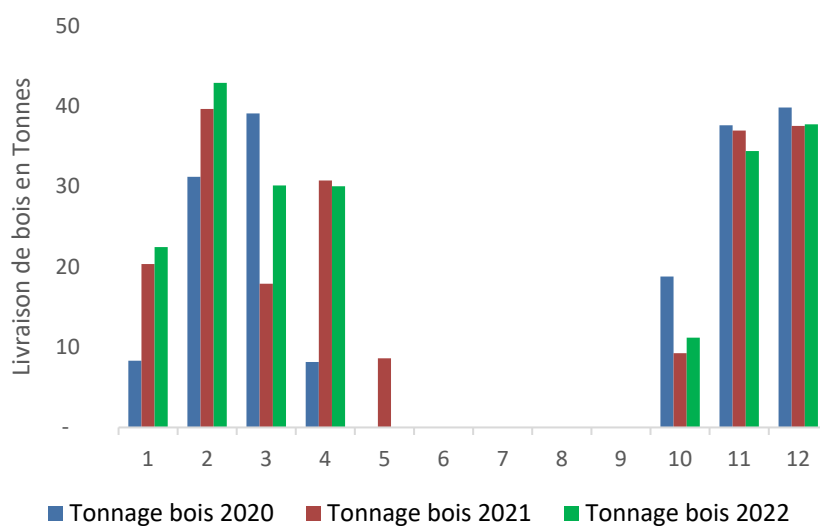
Pour l'année 2022, la rigueur climatique s'établit à **1 910 DJU** base 18 deg. C (source Costic station météo Beaucouzé - Angers). Il s'agit d'une année plus chaude que les années précédentes, notamment par rapport à l'année 2021 qui était normale avec 2 259 DJU annuel.

Les valeurs DJU mensuelles s'établissent comme suit :



5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE

Il a été livré **209 tonnes de biomasse** en 19 livraisons, soit 11 tonnes par livraison. L'intégralité de la biomasse a été fournie par la société Gendron (La Daguenière – 20 km) en plaquettes forestières.



La zone d'approvisionnement est le Maine et Loire :

Zone d'approvisionnement	Dpt	RCU Ecoflant de Janv 2022 à Déc 2022	
		Tonnage	%
Rayon < de 100 km		209	100,0%
Pays de la Loire		209	100,0%
Loire Atlantique	44	0	0,0%
Maine et Loire	49	209	100,0%
Mayenne	53	0	0,0%
Sarthe	72	0	0,0%
Vendée	85	0	0,0%
Rayon > de 100 km		0	0,0%
TOTAL		209	100%

La composition de la biomasse est de catégorie 1 :

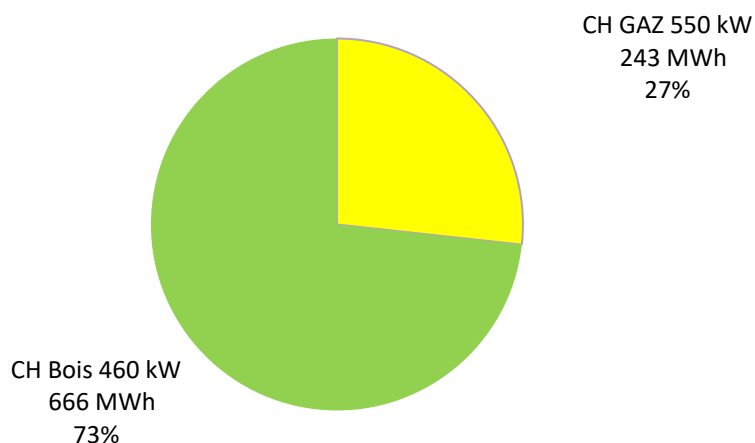
Combustible biomasse	Tonnage 2021	Tonnage 2022	%
Catégorie 1 - PFA			
Connexes et sous produits de l'industrie du bois pouvant faire l'objet d'une utilisation matière	201	209	100%
Catégorie 2 - CIB			
Connexes et sous produits de l'industrie du bois ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière (écorces, chutes, etc)			0%
Catégorie 3 - BFVBD			
Broyats notamment issus de centres de tri de déchets industriels banals recyclables			0%
Catégorie 5 - PFA			
Toute biomasse issue de forêt, et par extension de haie, bosquets et arbres d'alignements			0%
TOTAL	201	209	100%

L'enlèvement des cendres a eu lieu à 7 reprises pour une quantité approximative de **3 500 kilos**.

Le taux de cendres est donc d'environ 1,67 %.

6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2

Pour l'année 2022, **la mixité énergétique obtenue est de 73%**. C'est en dessous des attentes, car la mixité contractualisée avec les abonnés est de 80%.



Le tableau de suivi mensuel de la mixité est le suivant :

Mois	Livraison gaz MWh PCI	Utilisation bois MWh PCI	Production chaudières gaz MWh	Production chaudières bois MWh	Mixité du bois %
janv-22	108	86	100	111	52,6%
févr-22	52	164	48	80	62,5%
mars-22	22	117	21	153	87,9%
avr-22	12	115	10	98	90,7%
mai-22	2	0	2	25	92,6%
juin-22			0	0	
juil-22			0	0	
août-22			0	0	
sept-22			0	0	
oct-22	0	43	0	0	
nov-22	7	132	7	89	93,1%
déc-22	60	144	56	110	66,5%
Total	263	801	243	666	73,3%

Le **contenu carbone** s'établit à **73 g/kWh**. Cette valeur est sensiblement équivalente à la moyenne nationale : 116g/kWh d'après la publication de l'enquête annuelle FEDENE SNCU sur les réseaux de chaleur et froid urbains.

Il est estimé qu'environ **176 tonnes de CO₂ ont été évitées par le réseau de chaleur**, c'est à dire l'équivalent de 157 voitures essence en classe C (émission de 140 gCO₂/km ; chiffre ADEME) parcourant 8 000 kms/an.

7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES

7.1 Rendements et Performances énergétiques

La performance énergétique du réseau en 2022 est décrite dans le tableau ci-dessous :

Mois	Livraison gaz MWh PCI	Utilisation bois MWh PCI	Consommation totale MWh	Production chaudières gaz MWh	Production chaudières bois MWh	Chaleur sortie chaufferie MWh	Chaleur distribuée MWh	Pertes Réseau MWh	Rendement chaufferie en %	Rendement Réseau en %	Rendement RCU
janv-22	108	86	194	100	111	211	168	43	108,9%	79,8%	86,9%
févr-22	52	164	216	48	80	128	136	- 8	59,2%	105,9%	62,7%
mars-22	22	117	139	21	153	174	117	57	125,0%	67,2%	84,0%
avr-22	12	115	127	10	98	108	84	24	85,3%	77,8%	66,4%
mai-22	2	0	2	2	25	27	13	14	1149,4%	48,1%	553,4%
juin-22			0	0	0	-	-	-			
juil-22			0	0	0	-	-	-			
août-22			0	0	0	-	-	-			
sept-22			0	0	0	-	-	-			
oct-22	0	43	43	0	0	- 0	0	-			
nov-22	7	132	139	7	89	96	69	27	68,7%	72,2%	49,6%
déc-22	60	144	204	56	110	166	142	39	81,0%	85,8%	69,5%
TOTAL	263	801	1064	243	666	909	729	196	85,4%	80,2%	68,5%

Le rendement annuel de la chaudière bois est de 83,2 %. Le rendement annuel correspond à la performance attendue pour une chaudière bois aux environs de 85%.

A contrario, **le rendement de la chaudière gaz est élevé à 90%.** Le rendement annuel correspond à la performance attendue pour une chaudière gaz aux environs de 92%.

Le rendement global de la chaufferie est donc de 85,4 %.

Le rendement de distribution est à 80,2%.

Le rendement global du réseau est donc de 68,5%. Il s'agit d'un rendement faible.

7.2 Performances électriques et appoints d'eau

Les performances électriques s'établissent à **25 kWh élec/MWhu**. L'évolution de cet indice était stable sur les 3 dernières années. Nous constatons une baisse significative en 2022.

2019	2020	2021	2022
30 kWh/MWhu	33 kWh/MWhu	32 kWh/MWhu	25 kWh/MWhu
29 171 kWh elec	29 557 kWh elec	32 951 kWh elec	23 008 kWh elec

L'appoint d'eau sur le réseau était très faible en 2022 avec 23,3 litres par MWh utile vendu. Nous constatons que l'indice reste stable depuis plusieurs années.

Les consommations mensuelles sont données en m³ dans le tableau suivant :

	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL
2019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	57	2	59
2020	28	14	10	0	16	5	1	0	0	4	1	1	80
2021	4	5	7	10	9	9	4	1	0	8	4	0	61
2022	2	4	2	4	0	0	0	0	5	0	0	0	17

7.3 Densité Thermique du réseau de chaleur

Nous constatons une **faible densité thermique du réseau : 1,00 MWh/mL**.

8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

La conduite du réseau a été réalisé sans problème majeur pour l'année 2022, nous n'avons pas constaté de fuite sur le réseau comme par le passé.

Réalignement des lois d'eau côté secondaire pour pallier à des perturbations ponctuelles de fourniture de chaleur.

Des réparations dans le cadre du compte GER de plusieurs éléments (voir point 13 du présent rapport : GER).

9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES

9.1 Qualité de Service

Il n'y a pas eu d'interruption de service.

Le réseau n'a pas connu d'indisponibilité en sous-station. Des travaux correctifs sur la chaudière bois ont été compensés par la disponibilité de la chaudière gaz.

La disponibilité sur l'exercice est de 100% pour les abonnés.

9.2 Les actions engagées envers les abonnés et les usagers

- Mise en place du système de facturation dématérialisée.
- Remise à niveau des procédures de communication des demandes d'intervention techniques des abonnés vers l'exploitant, sous-traitant d'ALTER SERVICES : prise en charge de la demande, suivi de la demande jusqu'à sa clôture.

9.3 Qualité des relations avec l'exploitant DALKIA

Il n'y a pas eu d'interruption globale de la fourniture de chaleur à l'échelle du réseau.

10. CONTRÔLES REGLEMENTAIRES

Présentation du tableau synthétique de tous les contrôles réglementaires ci-dessous :

Contrôle	Fréquence	Année de contrôle	Conformités C/NC	Observations
Chaufferie - efficacité énergétique	2 ans	2022	C	
Chaufferie - ramonage	6 mois	2022	C	
Chaufferie - mesures internes des rendements minimaux chaudières	3 mois	2022	C	
Rejets atmosphériques-surveillance biennale (PIC)	2 ans	2022	C	
Disconnecteur vérification périodique	1 an	2022	C	
Contrôle des canalisations gaz (étanchéité)	1 an	2021	C	
Contrôle des détecteurs de gaz	1 an	2021	C	
Vérification des installations de détection incendie	6 mois	2021	C	

Essais et visites des extincteurs	1 an	2022	C	
Contrôle des compteurs d'énergie thermiques	2 ans	2022	C	
ECME – contrôle de la mallette de combustion	1 an	2021	C	
ECME – contrôles des VAT	6 ans	2021	C	
Vérification des installations électriques	1 an	2022	NC	5 observations dont 3 sur les BAES & BAPI

Il n'y a pas de non-conformité, hormis sur les installations électriques.

11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS

11.1 Temps passé

Alter Services a consacré 0,10 d'ETP sur l'année 2022 essentiellement pour la facturation, le suivi des performances et le renouvellement du marché public d'exploitation/maintenance.

Le délégataire a donc consacré en 2022 à l'exploitation du réseau d'Écouflant, le temps suivant :

Responsable d'opération Exploitation	10% ETP
--------------------------------------	---------

Le délégataire consacre 0,10 ETP sur l'exercice 2022.

Le technicien titulaire de Dalkia et ses coéquipiers sont intervenus sur la saison 2022 :

- 207 heures en maintenance préventive
- 52 heures en maintenance corrective

Ceci représente un total d'heures sur le terrain de 208 heures soit 0,12 ETP. Les heures d'interventions sont essentiellement réalisées lors de la saison de chauffe.

Clause d'insertion

L'exploitant (subdélégant) s'est engagé à des actions d'insertion.

12. INVESTISSEMENT DU DÉLEGATAIRE

12.1 Travaux de la Délégation

Sans objet

12.2 Suivi technique du programme d'investissement

Sans objet

12.3 Suivi financier du programme d'investissement

Sans objet

12.4 Travaux réalisés au cours de l'exercice

Sans objet

13. LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Au niveau du Compte GER de la Délégation de Service Public, ALTER Services bénéficie des redevances de R2.3 des abonnés, suivant la répartition des Unités de Répartition Forfaitaire (URF).

Le tableau suivant récapitule les recettes, les dépenses et le solde GER en fin d'année civile :

Année	URF	Tarif unitaire R2.3 € HT/ URF	Recettes R2.3 perçues € HT	Dépenses au titre du GER € HT	Solde GER en sur l'année € HT	Solde GER cumulé en fin d'année € HT
2021	218	7,88 €	1 720 €		1 720 €	1 720 €
2022	873	8,09 €	7 062 €	5 797 €	1 265 €	2 985 €

Au 31 décembre 2022, Alter Services dispose d'un solde positif de **2 985 €** au compte de travaux GER.

Le détail des travaux de gros entretien et renouvellement pour 2022 est détaillé ci-après :

Désignation de travaux	CHAUFFERIE	RESEAUX	SST
Fiche 1 DALKIA Reprogrammation Complet automate Wit	824,12 €		
Fiche 2 DALKIA Réparation de la vis de désilage	632,26 €		
Fiche 3 DALKIA Remplacement cellules de vis de désilage	857,30 €		
Fiche 4 DALKIA Remplacement d'un servo moteur air secondaire chaudière bois	3 483,10 €		
TOTAL	5 796,77 €	0€	0€

14. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE

14.1 Compte-rendu financier de la délégation de service public

Le compte d'exploitation de l'exercice 2022 est présenté en annexe 5 du présent rapport.

Le résultat de l'exercice 2022 est positif de **+ 9 116 €** et tient compte essentiellement des données expliquées ci-dessous.

À comparer au budget initial (- 7 124 €) et au résultat 2021 (- 7 934 €).

Soit un résultat 2022 bénéficiaire, plus élevé que le budget et le résultat précédent. L'exercice 2022 est le premier exercice du réseau sur une année pleine avec le nouveau contrat de prestations intégrées.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice 2022 pour l'activité s'élèvent à **103 062 €**.

Réalisé 2022 : 103 062 €

Budget initial : 101 848 € / Réalisé 2021 : 94 843 €

Le chiffre d'affaires 2022 prend en compte les éléments suivants :

- La vente de chaleur R1 pour 45 775 €, dont 24 202 € de R1 Biomasse et 21 573 € de R1 gaz.
- La vente de chaleur R2 pour 57 278 €, dont 5 316 € de R2.1 (électricité de fonctionnement), 44 900 € de R2.2 (exploitation, maintenance et gestion), 7 062 de R2.3 (gros entretien et renouvellement).

La vente de chaleur sur l'exercice 2022 est supérieure à l'exercice 2021 (+ 8 K€).

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation pour l'exercice 2022 s'élèvent à **93 947 €**.

Réalisé 2022 : 93 947 €

Budget initial : 108 971 € / Résultat 2021 : 102 777 €

Elles prennent en compte les charges principales suivantes :

- L'achat de combustibles (biomasse pour 21 761 €, gaz pour 20 818 €) et électricité (3 534€) pour les besoins d'exploitation du réseau de chaleur pour un montant total de 46 113 €,
- La subdélégation de l'exploitation (contrôle réglementaires, traitement des cendres et ramonage, ...) pour 27 049 €,
- A l'assurance responsabilité civile pour 2 990 €,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité pour 3 323 €,
- Aux impôts et taxes (CET) : 497 €,
- Aux frais généraux de structure pour 2 000 €,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre du contrat pour 1 537 €,
- Aux dépenses de GER pour 10 436 €.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Il s'établit à + 9 116 €

Budget initial : - 7 123 €

Réalisé 2021 : - 7 934 €

14.2 Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2023

Le résultat prévisionnel pour l'exercice 2023 est positif de + 14 120 €.

L'exercice 2023 sera le deuxième exercice du réseau sur une année pleine.

Il se décompose ainsi :

- ~ Produits d'exploitation : 151 000 € pour 103 062 € de résultat 2022
- ~ Charges d'exploitation : 136 880 € pour 93 947 € de résultat 2022

Soit un résultat d'exploitation de + 14 120 € pour + 9 116 € de résultat 2022.

Afin de comparer les montants sur les différents postes de produits et de charges entre les exercices 2022 et 2023, le budget prévisionnel prend en compte les éléments suivants :

Détail des produits d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTAT 2022	BUDGET 2023
Vente de chaleur R.1	45 775	77 740
Vente de chaleur R.2	57 278	73 560
TOTAL	103 053	151 000

Les produits d'exploitation prennent en compte principalement la vente de chaleur R1 et R2 détaillée ci-dessus.

Détail des charges d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	RESULTAT 2022	BUDGET 2023
Achats et fournitures	46 114	78 700
Subdélégation exploitation	27 049	34 380
Assurances	2 990	3 000
Charges de personnel	3 323	4 300
Impôts et taxes	497	1 500
Frais généraux	2 000	2 000
Redevance collectivité	1 537	1 540
Dépenses GER	10 436	11 460
TOTAL	93 946	136 880

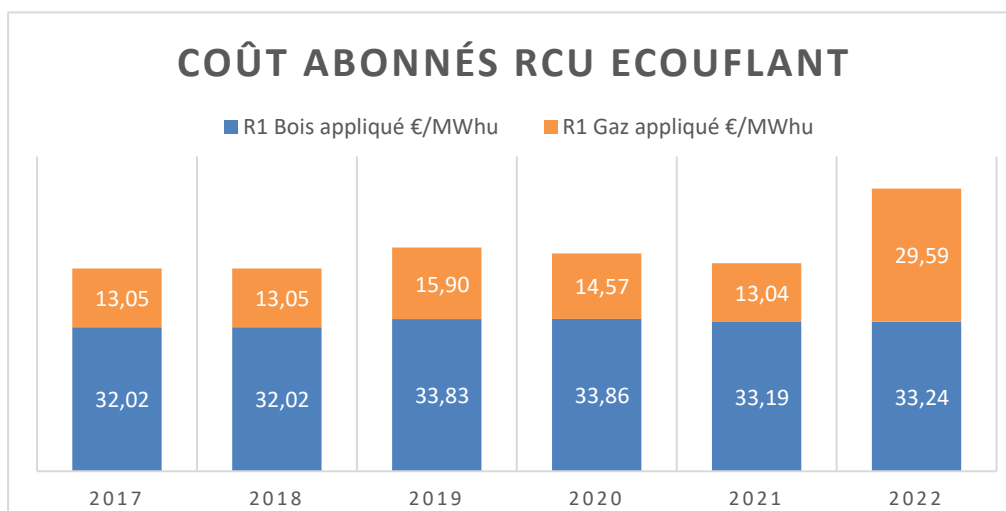
Le budget prévisionnel 2023 pour les charges prend en compte, essentiellement :

- L'achat de combustibles (biomasse, gaz) et électricité pour les besoins d'exploitation du réseau,
- La subdélégation de l'exploitation (exploitation de la chaufferie et réseau, traitement des cendres et ramonage ...),
- A l'assurance responsabilité civile,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité,
- Aux impôts et taxes,
- Aux frais généraux de structure,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre du contrat,
- Aux dépenses de GER.

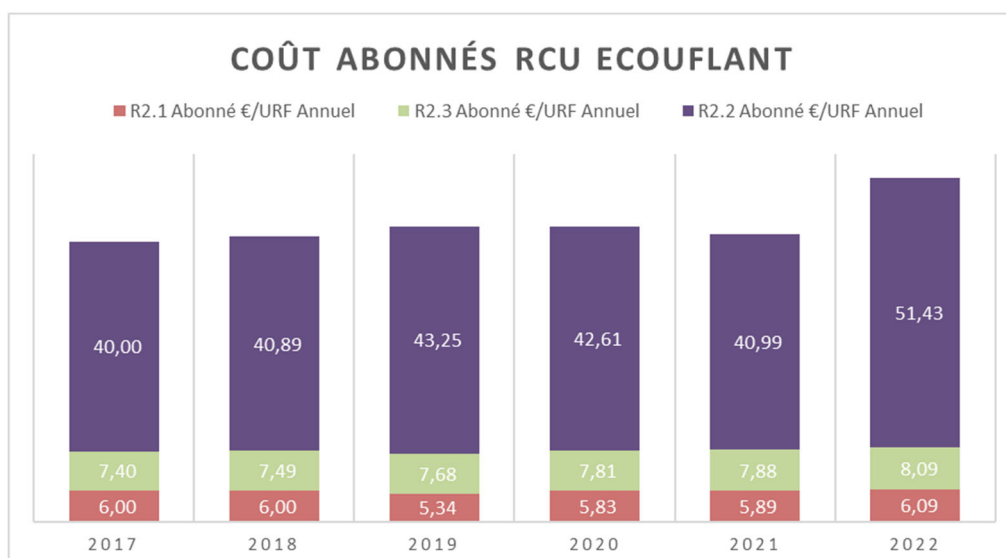
1. Politique tarifaire de l'exercice

Les tarifs de vente de chaleur sont fixés annuellement par année calendaire. Ils évoluent selon des indexations prévues dans les documents contractuels.

Les prix appliqués au poste R1 se décomposent comme suit depuis 2017 et jusqu'à 2022 :



Les prix appliqués au poste R2 se décomposent comme suit depuis 2017 et jusqu'à 2022 :



Le prix moyen du MWh de chaleur est donné dans le tableau suivant par année calendaire :

	2020	2021	2022
R1 (€/MWh)	48,45 €	46,23 €	62,83 €
R2 (€/MWh)	59,30 €	54,76 €	65,61 €
Coût moyen (€/MWh HT)	107,76 €	93,23 €	141,40 €

Le prix de la chaleur est en forte hausse depuis 2020, ce qui est dû à l'évolution des coûts de l'énergie (gaz et bois) et donc des différents indices de révision de prix.

➤ **Etat de la Politique financière au niveau des logements**

Le coût de fourniture de la chaleur au niveau des logements est le suivant :

	64 logements	Par logement
Consommation en MWh	195,4 MWh	3,05 MWh
Coût	21 064 €HT 22 222 €TTC	329 € HT 347 € TTC

En 2022, la facture moyenne au logement de fourniture de chaleur est de 347 €TTC (329 €HT). **Il en ressort un coût du MWh de chaleur à 107,8 €HT/MWh.**

2. Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement et gros entretien depuis le début de la Délégation

Les éléments relatifs aux dépenses d'investissement sont décrits au point 12 du présent rapport.
Les éléments relatifs aux dépenses de renouvellement et gros entretien sont décrits au point 13 du présent rapport.

3. Éléments prévisionnels

a. Adaptation des missions

Sans objet.

b. Proposition du délégataire en matière

➤ **de stratégie commerciale et notamment d'évolution de la grille tarifaire de l'énergie calorifique et indexation**

La grille tarifaire de chaleur aux abonnés suit les indexations prévues dans le cadre du contrat comme il est décrit dans ce rapport, il n'y a pas d'évolution prévue dans la méthode de calcul des tarifs appliqués.

- **d'économies notamment par des mesures d'exploitation d'utilisation d'autres énergies**

Sans objet.

c. Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos

Voir le compte de résultat présenté au point 14.2 du présent rapport.

Annexes

Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant



Annexe 2 : Livraison du Bois

Fournisseur	Date	Quantité (Tonnes)
Gendron	19/01/2022	10,680
Gendron	21/01/2022	11,760
Gendron	01/02/2022	10,680
Gendron	07/02/2022	10,520
Gendron	18/02/2022	10,920
Gendron	24/02/2022	10,760
Gendron	02/03/2022	10,080
Gendron	18/03/2022	10,000
Gendron	28/03/2022	10,040
Gendron	01/04/2022	10,200
Gendron	12/04/2022	10,080
Gendron	19/04/2022	9,740
Gendron	04/10/2022	11,160
Gendron	16/11/2022	10,080
Gendron	22/11/2022	12,000
Gendron	30/11/2022	12,320
Gendron	07/12/2022	12,360
Gendron	13/12/2022	13,460
Gendron	22/12/2022	11,900

Annexe 3 : Usages de la chaleur par abonné

CONSOMMATIONS PAR SOUS-STATION

N°	Client	Nom Sous-station	janv.-22	févr.-22	mars-22	avr.-22	mai-22	juin-22	juil.-22	août-22	sept.-22	oct.-22	nov.-22	déc.-22	Total en 2022
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	42	34	27	15	3	0	0	0	0	0	16	28	165
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	17	12	10	7	1	0	0	0	0	0	3	10	60
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	27	15	15	11	1	0	0	0	0	0	8	18	95
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	30	22	22	16	3	0	0	0	0	0	12	24	129
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque	22,461	16,514	14	12	2	0	0	0	0	0	4	14	85
6	Podeliha	Belle Branche	15	11	12	9	3	0	0	0	0	0	6	14	70
7	ALH	Mail des 3 rivières	7	5	3	2	0	0	0	0	0	0	5	10	32
8	ALH	Confluence	4,952	9,048	4	3	0	0	0	0	0	0	6	10	37
9	Podeliha	Basses Vallées	3	11	10	9	0	0	0	0	0	0	9	14	56
TOTAL			168,413	135,562	117	84	13	0	0	0	0	0	69	142,008	728,983

Annexe 4 : coût de la chaleur par abonné

VENTES PAR SOUS-STATION

N°	Abonné	Nom Sous-station	Janvier € HT	Février € HT	Mars € HT	Avril € HT	Mai € HT	Juin € HT	Juillet € HT	Août € HT	Sept. € HT	Oct. € HT	Nov. € HT	Déc. € HT	ANNEE € HT
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	4 031,53 €	3 529,19 €	3 089,64 €	2 336,12 €	1 582,61 €	1 394,23 €	1 394,23 €	1 394,23 €	1 394,23 €	1 394,23 €	2 398,92 €	3 152,43 €	27 091,59 €
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	1 581,42 €	1 267,45 €	1 141,87 €	953,48 €	576,73 €	513,94 €	513,94 €	513,94 €	513,94 €	513,94 €	702,32 €	1 141,87 €	9 934,84 €
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	2 406,19 €	1 652,67 €	1 652,67 €	1 401,50 €	773,57 €	710,78 €	710,78 €	710,78 €	710,78 €	710,78 €	1 213,12 €	1 841,05 €	14 494,67 €
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	2 780,47 €	2 278,12 €	2 278,12 €	1 901,37 €	1 085,06 €	896,68 €	896,68 €	896,68 €	896,68 €	896,68 €	1 650,19 €	2 403,71 €	18 860,44 €
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque	1 935,28 €	1 561,85 €	1 403,99 €	1 278,40 €	650,48 €	524,89 €	524,89 €	524,89 €	524,89 €	524,89 €	776,06 €	1 376,17 €	11 606,68 €
6	Podeliha	Belle Branche	1 155,12 €	903,95 €	966,74 €	778,36 €	401,61 €	213,23 €	213,23 €	213,23 €	213,23 €	213,23 €	589,99 €	1 092,33 €	6 954,25 €
7	ALH	Mail des 3 rivières	592,63 €	467,06 €	341,47 €	278,68 €	153,09 €	153,09 €	153,09 €	153,09 €	153,09 €	153,09 €	467,06 €	781,02 €	3 846,46 €
8	ALH	Confluence	491,38 €	748,58 €	431,60 €	368,81 €	180,43 €	180,43 €	180,43 €	180,43 €	180,43 €	180,43 €	557,19 €	808,36 €	4 488,50 €
9	Podeliha	Basses Vallées	374,28 €	876,62 €	813,83 €	751,03 €	185,90 €	185,90 €	185,90 €	185,90 €	185,90 €	185,90 €	751,03 €	1 093,32 €	5 775,51 €
TOTAL			15 348,30 €	13 285,49 €	12 119,93 €	10 047,75 €	5 589,48 €	4 773,17 €	4 773,17 €	4 773,17 €	4 773,17 €	4 773,17 €	9 105,88 €	13 690,26 €	103 052,94 €

Annexe 5 : Compte d'exploitation

En € HT	Réalisé	CPI	Budget	Réalisé	CPI	Budget
Année	2021	2022	2022	2022	2023	2023
Date de début d'exercice	01/01/2021	01/01/2022	01/01/2022	01/01/2022	01/01/2023	01/01/2023
Date de fin d'exercice	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2023

Nombre de MWh vendus Sous-stations	1017	900	900	729,01	900	932
Nombre d'URF	873	873	873	873	873	873

R1 (base consommation)						
MWh	814	720	720	583	720	746
R1 bois unitaire	42,00	42,50	41,55	41,55	42,50	49,00
Sous-total R1 Biomasse	33 776	30 600		24 202	30 600	36 543
MWh	203	180	180	146	180	186
R1 gaz unitaire	63,00	91,62	147,95	147,95	91,62	219,35
Sous-total R1 Gaz	13 262	16 492		21 573	16 492	40 897
MWh						
R1 autre (à préciser)						
Sous-total R1 autre (à préciser)		0			0	
Sous total R1	47 038	47 092	47 604	45 775	47 092	77 440

R2 (base URF ou Puissance Souscrite)						
Nombre d'URF ou Puissance Souscrite	873	873	873	873	873	873
R2.1 unitaire	6,00	5,89	6,09	6,09	5,89	8,00
Sous-total R2.1 (Electricité de fonctionnement)	5 142	5 142		5 316	5 142	6 984
R2.2 unitaire	51,00	40,99	51,43	51,43	40,99	67,00
Sous-total R2.2 (exploitation, maintenance, gestion)	35 784	35 784		44 900	35 784	58 491
R2.3 unitaire	8,00	7,86	8,09	8,09	7,86	9,26
Sous-total R2.3 (Gros Entretien et Renouvellement)	6 879	6 862		7 062	6 862	8 085
R2.4 unitaire		0,00			0,00	
Sous-total R2.4 (Investissement)		0			0	
Sous total R2	47 805	47 788	54 244	57 278	47 788	73 560

Exportation de chaleur		0			0	
Ticket de raccordement au réseau						
Subvention d'investissement						
Autre (à préciser)				9		

TOTAL PRODUITS	94 843	94 880	101 848	103 062	94 880	151 000
Prix MWh € HT	93,26	105,42	113,16	141,36	105,42	161,98

En € HT	Réalisé	CPI	Budget	Réalisé	CPI	Budget
Année	2021	2022	2022	2022	2023	2023

Combustibles						
Coût unitaire bois						
Quantité (MWh PCI)						
Sous-total biomasse	31 778	0	28 693	21 761	0	33 710
Coût unitaire gaz		79,26 €			79,26 €	
Quantité (MWh PCI)		900			900	
Sous-total gaz	15 012	71 334	27 947	20 818	71 334	39 200
Coût unitaire autre						
Quantité (MWh PCI)						
Sous-total autre	504	0			0	
Sous-total coûts énergétiques (charges R1)	47 294	71 334	56 640	42 580	71 334	72 910

Electricité						
Coût unitaire		160			160	
Consommations(MWhé)		25,00			25,00	
Sous-total charges d'électricité force motrice (charges R2.1)	5 790	4 000	4 763	3 534	4 000	5 790

Personnel (rémunération + charges sociales)	10 676	5 000	5 500	3 323	5 000	4 300
dont encadrement	10 676	2 000	5 500	3 323	2 000	4 300
dont agents d'exploitation		3 000			3 000	
dont personnel en insertion						
dont autres (à détailler)						
Autres consommables		1 500			1 500	
dont eau		500			500	
dont produits de traitement		500			500	
dont fournitures et entretien courant		500			500	
traitement des cendres						
dont autre (à préciser)						
Subdélégation d'exploitation	23 104	5 000	25 288	27 049	5 000	34 380
dont exploitation réseau	21 432	5 000	23 843	25 290	5 000	31 580
dont autres (à détailler)	1 672		1 445	1 759		2 800
Sous traitance d'exploitation	652	1 000			1 000	
dont exploitation réseau						
dont contrôles réglementaires		1 000			1 000	
dont autres (à détailler)	652					
Assurances	2 990	3 000	3 000	2 990	3 000	3 000
dont assurance dommage ouvrages						
dont assurance Concepteur Non Réalisateur						
dont assurance tous risques chantiers						
dont assurance dommages aux biens						
dont assurance responsabilité civile d'exploitant	2 990	3 000	3 000	2 990	3 000	3 000
dont autres assurances le cas échéant						
Impôts et taxes	0	800	0	497	800	1 500
Taxe foncière		800			800	

CET				497		1 500
Autre (à préciser)						
Frais généraux	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
dont ... frais siège	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
dont ... Direction régionale						
Développement						
Redevances versées au délégant	1 137	1 000	1 000	1 537	1 000	1 540
Occupation du domaine public	1 137	1 000	1 000	1 537	1 000	1 540
Part variable liée au chiffre d'affaires						
Sous total charges d'exploitation (charges R2.2)	40 560	19 300	36 788	37 397	19 300	46 720

Dépenses de GER	9 133	3 100	10 780	10 436	3 100	11 460
Sous total charges de gros entretien renouvellement (charges R2.3)	9 133	3 100	10 780	10 436	3 100	11 460

Charges relatives aux investissements (R2.4)						
dont amortissement technique						
charges financières de l'emprunt						
dont location financière						
dont crédit bail						
dont autre (à préciser)						
Redevances R24 facturée pour le compte du délégant						
Sous total charges relatives aux investissements (R2.4)	0	0			0	

Droit d'entrée						
Sous total charges "gestion des quotas CO2 "						

TOTAL CHARGES	102 777	97 734	108 971	93 947	97 734	136 880
----------------------	----------------	---------------	----------------	---------------	---------------	----------------

RESULTAT BRUT	-7 934	-2 854	-7 123	9 116	-2 854	14 120
Impôt sur les sociétés		0			0	
RESULTAT APRES IMPOTS	-7 934	-2 854	-7 123	9 116	-2 854	14 120